



VOL. 17 NO 2

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 26 MARS 2013

Information de la présidente-directrice générale

La présidente-directrice générale de l'Agence, **Mme Lucie Leduc**, informe les membres du CA que quatre candidatures régionales ont été présentées au jury provincial des Prix d'excellence du réseau. Les projets retenus sont issus du Centre de réadaptation en déficience physique Le Bouclier, du CSSS du Sud de Lanaudière pour deux catégories ainsi que de l'organisme Nourri-Source.

Parole à l'assemblée

Plus de 75 personnes, provenant de 37 organismes communautaires autonomes, ont participé au 5^e dépôt collectif des demandes au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) de l'Agence. Ce geste symbolique a pour but de faire valoir les besoins de financement à la mission globale des organismes de la région.

Cette année, l'action visait à démontrer que la gestion d'un organisme est un véritable casse-tête lorsque le financement ne répond pas aux besoins de base. Les montants demandés par les organismes communautaires pour 2013-2014 totalisent 33 016 189 \$ alors que les montants disponibles sont de 18 693 104 \$.

À la suite des représentations des organismes présents, **Mme Leduc** a indiqué que les rencontres bipartites entre l'Agence et la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière étaient amorcées sur la question du financement.

Par la suite, **Mme Hélène Lavoie** de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN a questionné le conseil d'administration quant aux rumeurs de fusion des agences de Laval, Laurentides et Lanaudière. Mme Leduc a alors souligné que le ministre avait annoncé qu'une telle fusion ne faisait plus partie de ses projets.

Situation financière régionale

Les projections actuelles pour la fin de l'année financière 2012-2013 présentent un déficit d'environ 5,5 M\$ attribuable à la situation financière du CSSS du Sud de Lanaudière. Les autres établissements du réseau sont actuellement en équilibre. Le CSSS du Sud de Lanaudière a produit un plan de retour à

l'équilibre budgétaire qui est en cours d'analyse à l'Agence.

Infections nosocomiales

Le directeur de santé publique, le **docteur Jean-Pierre Trépanier**, a expliqué qu'il y avait actuellement une éclosion de *C. difficile* au CHRDL. Afin d'y remédier, des rappels importants sont faits quant à l'importance du lavage des mains et des mesures de désinfection sont mises en place pour les petits appareils et de manière plus importante au sein d'une unité de soins.

La situation est comparable aux épisodes connus précédemment et la situation est suivie de très près par l'équipe des maladies infectieuses, en collaboration avec l'établissement.

Rapport préliminaire du commissaire régional aux plaintes et nomination du nouveau commissaire régional

M. Jean-Jacques Lamarche, commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services, a présenté un rapport préliminaire des plaintes au 25 mars. Un rapport final et détaillé sera émis ultérieurement pour les résultats au 31 mars 2013.

M. Lamarche quittera ses fonctions le 27 avril prochain et sera remplacé par **Me Hubert Côté**, qui entrera en fonction le 29 avril 2013.

Plan d'action régional pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées

Dans le cadre du *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2010-2015*, la région doit réaliser plusieurs mandats sous la responsabilité d'une coordonnatrice régionale issue de l'Agence ainsi que d'un comité d'orientation régional composé de différentes instances du milieu.

Déjà, un portrait de la maltraitance aux plans régional et local a été produit. Une journée thématique a également eu lieu, en juin dernier, pour présenter le portrait de la maltraitance dans Lanaudière et pour convenir des grandes lignes du plan d'action régional 2012-2015.



Les objectifs visés par le plan d'action régional sont :

- Permettre le développement et l'amélioration de solutions concertées visant à contrer la maltraitance envers les personnes âgées
- Développer et maintenir les compétences et les capacités d'action des intervenants en matière de sensibilisation, de prévention, de dépistage et d'intervention
- Favoriser la concertation et la mobilisation intersectorielle afin de mieux prévenir, dépister et intervenir pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées.

Le plan d'action régional a été adopté lors de la séance du conseil d'administration.

Répartition de l'allocation non récurrente aux organismes communautaires en sécurité alimentaire

Au printemps 2011, afin d'améliorer les conditions de vie des personnes démunies, le gouvernement du Québec a fait l'annonce d'un budget de 6 M\$ sur trois ans, destiné à venir en aide aux organismes communautaires œuvrant auprès des personnes démunies.

Dans ce contexte, la région de Lanaudière reçoit pour l'année 2012-2013 une somme de 89 165 \$ pour les organismes du secteur « Personnes démunies » ayant une mission en sécurité alimentaire.

Dans le respect des orientations ministérielles en matière de sécurité alimentaire, cette somme doit servir à consolider ou à développer l'offre de service en dépannage et en autonomie alimentaire des organismes de ce secteur.

La liste des organismes qui bénéficieront de ce soutien financier est disponible auprès de l'Agence.

Prochaine séance

**Mardi 7 mai 2013
19 h
Salle B125**

**Agence de la santé et des
services sociaux de Lanaudière
245, rue du Curé-Majeau à Joliette**